

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Le traitement de l'urticaire chronique idiopathique en 2018

**Date :** jeudi le 20 septembre 2018

**Lieu :** Clinique Trait D'Union

**Coordonnées :** Clinique Trait d'Union, salle de conférence  
56 boul Marie Victorin, Delson, Qc

## Objectifs

- 1) Expliquer les changements récents dans les lignes directrices sur le traitement de l'urticaire chronique idiopathique
- 2) Discuter du positionnement d'un traitement biologique comme option de traitement dans l'urticaire
- 3) Expliquer la sécurité d'un biologique pour le traitement de l'urticaire chronique idiopathique
- 4) Résumer les résultats d'études récentes avec un traitement biologique

## Président de séance :

### Horaire

|            |       |       |            |   |          |
|------------|-------|-------|------------|---|----------|
| 2018-09-20 | 12:00 | 13:00 | Conférence | Le traitement de l'urticaire chronique idiopathique en 2018 | Dr Nigen |
|------------|-------|-------|------------|---|----------|

SVP veuillez confirmer votre présence à :

Joseph Maravelakis au 514-947-2229 ou à [Joseph.Maravelakis@novartis.com](mailto:Joseph.Maravelakis@novartis.com) OU

Darryn Ball au 438-351-2715 ou à [darryn.ball@ashfieldhealthcare.com](mailto:darryn.ball@ashfieldhealthcare.com)

L'Association des médecins omnipraticiens de Sud-Ouest, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de novartis